



Compte rendu du Conseil Régional du 21 juin 2019

A 17 h 30, le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il en profite pour présenter le nouveau Président de Soissons Mr Wafflard Bruno et le nouveau représentant du club de Saint Dizier Mr Lourdet Bernard. Il enchaîne en excusant les présidents de Charleville Mézières, Sedan, Château-Thierry et Revigny sur Ornain mais qui ont délégué des représentants. Sont absents les clubs de Marle, La Ferté et Montmirail. Après avoir rappelé l'ordre du jour de cette réunion, il débute la séance par la remise de médailles de bronze de la FFB à Mr Bertin Gérard pour tous les services rendus en tant que trésorier du C.B.R.C et la médaille d'initiateur de la FFB à LE Minh.

I) Vie du Comité

a) Démission de Mme Claudie Mérigeau :

Le Président informe l'assemblée de la démission en qualité de secrétaire générale du Comité de Mme Claudie Mérigeau. Toutefois, elle assurera ses fonctions jusqu'à la prochaine AG du 28 septembre 2019. Il déplore qu'elle ne reste pas jusqu'en septembre 2020 mais, devant l'insistance de l'intéressée, comme les membres présents, il prend acte de cette démission.

Il propose donc de revoir une redistribution des rôles lors de l'Assemblée Générale de septembre.

b) Nouveaux horaires du secrétariat :

Mardi de 8h00 à 17h30
Mercredi de 9h à 17h
Vendredi de 9h à 17h

} avec une pause de 12h à 13h

Ces horaires entreront en application à partir du 1^{er} septembre 2019.

II) Calendrier 2019/2020

Après avoir signalé les dates imposées par la FFB, une ébauche « sérieuse » du calendrier est proposée aux membres afin que ceux-ci puissent faire leurs observations ou remarques avant impression définitive de l'agenda.

a) Tournoi du Challenge :

- 1) Le Président tient à signaler que, vu la difficulté à placer toutes les compétitions et nonobstant les impératifs du calendrier fédéral, les dates des tournois restent acquises en permanence aux clubs qui les ont fixées un week-end des mois d'été ou un week-end des vacances scolaires ou à une fête mobile. Par contre, quand un tournoi est fixé en dehors de ces périodes, le Comité ne prend aucun engagement sur la reconduction d'une date approchante d'une saison à la suivante.
- 2) Le Président de Villers Cotterêts émet quelques doutes quant à la date proposée par le Comité pour son tournoi (dimanche 1^{er} mars) ; confirmation sera donnée prochainement.

b) Organisation des districts :

Le découpage prévu la saison dernière est reconduit. Soissons préfère ne pas bouger et rester avec Laon

EPREUVES	Mixte/2 Promotion	Open/2 Promotion	Espérance/2
CLUBS			
Châlons, Epernay, Sézanne et Montmirail	26/11/2019 à Epernay	13/02/2020 à Châlons	17/03/2020 à Epernay
Charleville Mézières et Sedan	22/11/2019 à Charleville	07/02/2020 à Charleville	20/03/2020 à Charleville
Reims, CBRC et Champfleury	28/11/2019 à Champfleury	11/02/2020 au C.B.R.C.	26/03/2020 à Champfleury
Vitry le François, Saint-Dizier et Revigny sur Ornain	16/11/2019 à Vitry	07/02/2020 à Vitry	21/03/2020 à Vitry
Laon, Soissons, Marle, Villers Cotterêts, Château Thierry et La Ferté	23/11/2019 à Laon	12/02/2020 à Soissons	28/03/2020 à Laon

Rappelons à tous qu'il est offert la possibilité de participer à ces épreuves dans un autre district (selon les convenances ou les difficultés rencontrées...) mais il faut absolument s'inscrire au moins 3 jours avant la date de l'épreuve à laquelle on veut participer.

c) Epreuves modifiées :

Paires dames : épreuve comptant une division unique mais se déroulant en plusieurs étapes.

Interclubs : la FFB a décidé de limiter dès cette saison 2019/2020 le nombre d'équipes dans les divisions 1 et 2 en Champagne soit 8 en D1 comme aujourd'hui et 8 en D2. Nous avons décidé de ne rien changer pour le moment mais nous envisageons de passer la D2 de 12 à 10 pour 2020/2021.

d) Présentation de l'agenda :

L'assemblée déclare vouloir conserver le format qui est très pratique. Le Président souhaite une présentation plus aérée et surtout des caractères plus gros pour les textes en utilisant les pages prévues pour des notes ou en rognant un peu l'espace accordé aux sponsors.

e) Edition du calendrier :

L'agenda 2019/2020 devrait être définitivement établi vers le 15 juillet, afin que son édition puisse être réalisée fin août et distribution début septembre.

III) Tarifs 2019/2020

La Fédération applique une augmentation de 1 € sur les licences adultes et seniors qui s'établit à 27 €. De plus, elle prélève 2 centimes de plus par paire sur les tournois de régularité, et 5 € de plus sur la licence « club ». Compte tenu des augmentations imposées par la FFB, l'assemblée décide de maintenir les tarifs actuels en ce qui concerne la part revenant au Comité.

Coupe de France.

Des membres font observer que l'organisation de celle-ci laisse parfois des souvenirs quelque peu amers à des participants néophytes mais pas seulement à ceux-ci (réception négligée...voire oubliée, droits à régler en plus à certains clubs...)

Le Président reconnaît que le déroulement de cette épreuve était prévu à l'origine pour faire se rencontrer en toute convivialité, malgré l'enjeu, des joueurs de catégories différentes. Aucune obligation n'existe, il est simplement souhaité que ces rencontres se déroulent dans la meilleure atmosphère, selon les convenances et les civilités admises dans notre Société.

IV) Bilans statistiques saison 2018/2019

Le taux de participation des joueurs de Champagne aux différentes compétitions se situe dans la bonne moyenne nationale (48%).

Le Comité félicite le club de Vitry le François qui détient la plus grosse progression concernant le nombre de licences, suivi par les clubs de Soissons et Laon.

Ce sont les clubs de Sézanne, Châlons en Champagne et Vitry le François qui détiennent proportionnellement la plus grande participation aux épreuves.

V) Nouvelles de la FFB

Le Président fait un compte rendu du Conseil Fédéral auquel il a assisté la veille :

a) Finances :

Le bilan comptable est en amélioration, certaines restrictions ont été appliquées sur des dépenses de fonctionnement et les effets se font déjà ressentir. Les comptes arrêtés à fin avril font apparaître un bénéfice prévisionnel de 426 k€ pour la clôture des comptes fin juin.

b) Immeuble FFB :

Celui-ci n'est plus à vendre, au contraire, un état des lieux du bâtiment a été dressé afin d'établir une liste des travaux d'entretien à envisager dans les prochaines années.

c) Contrat Education Nationale :

Des entretiens sont en cours avec ce Ministère pour la création de clubs de jeunes dépendant d'un collège, clubs qui seraient en quelque sorte « parrainés » par le club affilié le plus proche...

d) Fédération Sportive :

Aucune avancée dans ce domaine ; la reconnaissance « fédération sportive » du bridge semble très compromise actuellement.

e) Fun-bridge :

Ne pouvant rester indifférente à ce phénomène d'ampleur exponentielle, la FFB a décidé de proposer, par l'intermédiaire de FunBridge des licences « e. webbridge » afin d'attirer de nouveaux adhérents. Cette licence coûterait 15,99 € dont 6,38 € pour la FFB

f) Site de clubs :

Dorénavant, chaque club adhérent à la FFB pourra créer son site enregistré à la fédération. Ce service devrait être mis en place en septembre prochain.

g) Tablettes :

La FFB a gagné son procès en première instance mais la partie adverse fait appel.

Bridge box :

Le Président fait passer trois spécimens de cet « outil » présenté sous forme de box, devant aider au recrutement comme cela est copieusement expliqué sur le site FFB. Le Comité s'est investi et a acheté 72 box qui sont à la disposition des

clubs dès maintenant à demi-tarif au prix de 6 € ; il suffit de passer commande auprès du secrétariat. Les clubs qui participeront à l'opération, et ils y sont tous vivement conviés, s'engagent cependant à offrir 10 leçons gratuites, à tout moment, aux futurs possesseurs d'une box.

h) Statuts FFB :

Plusieurs points des statuts sont à revoir. Le projet de création d'Unions Régionales est mis de côté en attente pour le moment en raison de la complexité de fonctionnement de cette structure dont l'utilité restait une énigme.

i) Coupe des clubs :

Il est rappelé, à compter de cette saison 2019/2020, la mise en place de la Coupe des Clubs pour ceux qui désirent participer à cette nouvelle épreuve destinée à créer une émulation, un intérêt, pour les tournois de clubs. Il faut s'inscrire auprès de la FFB, proposer 12 dates dans l'année (pouvant correspondre aux tournois de régularité habituels). Un classement sera établi par séries sur les 7 meilleurs résultats obtenus par la paire. Une finale des meilleures paires de chaque club et par série aura lieu au Comité en simultané le 13 juin 2020.

j) Classement des joueurs :

A compter de l'année 2020/2021, celui-ci sera évolutif, c'est-à-dire que les seuils changeront chaque année. Une projection servant de base pour 2020 a déjà été établie ainsi :

1N > 2348

1P > 1091

1C > 588

1K > 307

1T > 177

2Pro < 111

A 20 heures, le Président clôt la séance, en remerciant les membres présents et en les invitant à participer à la fête de la MBC le 29 juin.

Le Vice-Président,

Lionel MASSE